

**Présidence :** M Bernard Vaillant

**Membres présents :** MM Jean-Paul Chamoulaud, Richard Corbiat, Laurent Fouché, Philippe Paulhac, Jean-Louis Puaud, Hervé Zago

**Membre excusé :** Néant

-----

## SOMMAIRE

### 1° Introduction

- Accueil
- Formalités : Validation du PV n°6 (21/01/2022)
- Civilités
- Agenda et information du Président

### 2° Sujet(s) « Pour décision »

- Mesures à prendre au regard de l'absentéisme des arbitres aux stages de formation

### 3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Néant

### 4° Questions et informations diverses

## INTRODUCTION

**Accueil :** Le Président remercie les participants de leur présence.

**Formalités :** Les membres du Bureau entérinent la validation du PV N° 6 du 21/01/2022 ([Lien](#))

**Civilités :** le Président et les membres de la C.D.A expriment :

**Leurs sincères condoléances à :**

- **Luc Derqué** (arbitre) pour le décès de sa sœur

**Informations du Président :**

Néant

## SUJET(S) « POUR DECISION »

1° - Mesures à prendre au regard de l'absentéisme des arbitres aux stages de formation

Après exploitation des différents listings liés à la formation continue des arbitres, il s'avère que 11 arbitres n'ont participé à aucun stage de formation et 4 arbitres n'ont pas réalisé les tests physiques.

En application de l'article 23 du règlement intérieur et des articles 18 et 39 du statut de l'arbitrage, les membres du bureau de la C.D.A prennent la décision de convoquer les 11 arbitres qui n'ont participé à aucun stage de formation, le jeudi 03 mars 2022 à 18h30.  
En application de l'article 3.3.1 de la circulaire annuelle, les membres du bureau de la C.D.A prennent la décision de convoquer ces 4 arbitres pour une session de rattrapage qui est fixée au dimanche 06 mars 2022 à 10h00.

Les arbitres concernés ainsi que leurs clubs respectifs seront informés par courrier par le secrétaire de la C.D.A.

**Décision 01 : les membres du bureau de la C.D.A valident ces propositions.**

## SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

2° - Néant

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Courrier :

- Courriel de M. Christophe Dhouet en date du lundi 31 janvier 2022 - Arrêt arbitrage - Pris note
- Certificat médical de M. Dominique Belair – Arrêt du 28 décembre 2021 au 31 mars 2022 Pris note
- Courriel de M. Mathis Jougier en date du lundi 07 février 2022 – Arrêt arbitrage - Pris note
- Certificat médical de M. Eric Barboteau – Arrêt du 06 au 20 février 2022 - Pris note

## RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 17/02/2022

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
-	PV C.D.A n°6 du 21/01/2022	<b>Validé</b>	-	-
<b>1</b>	Convocation des arbitres	<b>Validé</b>	<b>Bernard Vaillant</b>	<b>Immédiat</b>

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16h30.

**L'Animateur  
Bernard Vaillant**

**Le Secrétaire  
Laurent Fouché**

